



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-89504>

Département(s) de publication : **02, 59, 60, 62, 80**

Annonce n° **26-89504**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Université de Lille

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance préventive et curative des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'ENSAPL, l'ESJ Lille et Sciences Po Lille

**Description** : La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes.

**Identifiant de la procédure** : 139e780a-0aaf-4a6d-9c40-a03d8280e3bc

**Identifiant interne** : 2026ACM006

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum par lot.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Les lieux d'exécutions sont les différents sites de l'Université de Lille cités dans le dossier de consultation des entreprises

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 10

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 4

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie du campus Cité Scientifique

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maxi de 1 000 000 € pour le lot 1.

**Identifiant interne :** Lot 01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 1 An

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie du campus Pont de bois de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maxi de 1 000 000 € pour le lot 2.

**Identifiant interne :** Lot 02

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie des campus Lille centre de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 500 000 € pour le lot 3

Identifiant interne : Lot 03

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004**

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie des campus Formation, Recherche, Santé et Sites Sport de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-

1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 1 000 000 € pour le lot 4

**Identifiant interne :** Lot 04

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005**

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie du secteur Grande Région de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-

1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 500 000 € pour le lot 5

**Identifiant interne :** Lot 05

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie du secteur Littoral de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci,

chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 250 000 € pour le lot 6

**Identifiant interne :** Lot 06

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie du secteur Ouest de L'Université de Lille.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci,

chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 250 000 € pour le lot 7

**Identifiant interne** : Lot 07

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

##### **Options :**

**Description des options** : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

**Autres informations sur le renouvellement** : Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille à Villeneuve d'Ascq.

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques

particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 200 000 € pour le lot 8

**Identifiant interne :** Lot 08

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10

du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Ecole Supérieure de Journalisme à Lille

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs

spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 150 000 € pour le lot 9

**Identifiant interne :** Lot 09

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** PLACE

**URL :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 120 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10

du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Université de Lille

**Organisation qui traite les offres :** Université de Lille

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

**Titre :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de Sciences Po Lille

**Description :** La présente consultation porte sur des prestations de maintenance préventive et corrective des moyens de défense incendie de l'Université de Lille, l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille dans le cadre d'un groupement de commandes. Il comporte également les prestations suivantes : - Fourniture /pose d'extincteurs - Remplacement de RIA, de poteau incendie ou bouche incendie - Fourniture /pose de plans d'évacuation/intervention en cas de survenance de besoin - Essai annuel de mise en charge des poteaux d'aspiration des deux (2) citernes enterrées sur le Campus de la Cité scientifique. La description des installations et leurs

spécifications techniques sont indiquées dans les annexes du cahier des clauses techniques particulières (CCTP). L'Université de Lille est le coordonnateur du groupement. À ce titre, il organise la procédure de consultation jusqu'à la notification du marché. À l'issue de celle-ci, chaque membre du groupement passe commande pour la satisfaction de ses propres besoins auprès du prestataire retenu. Appel d'offres ouvert au sens des articles L2124-1, L 2124-2, R2124-1, R2124-2 (1°) du Code de la commande publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire par lot avec émission de bons de commande au sens des articles L2125-1 (1°), R2162-1 à R2162-R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu : - sans montant minimum - avec un montant maximum de 400 000 € pour le lot 10

**Identifiant interne :** Lot 10

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale débutant le 25 octobre 2025, ou à compter de la date de notification si elle est postérieure, et s'achevant le 24 octobre 2026. Il pourra ensuite être renouvelé par tacite reconduction pour trois (3) périodes d'un (1) an. Sciences Po Lille débutera ses commandes à compter du 1er février 2027. Le marché ne pourra excéder quatre (4) années. Le titulaire ne pourra s'opposer au renouvellement. La non-reconduction de l'accord-cadre à l'issue de la période initiale ou d'une des trois périodes suivantes à la seule initiative du Maître d'ouvrage devra faire l'objet d'une notification transmise par voie dématérialisée via la Plateforme des achats de l'État en respectant un délai de préavis de 2 mois avant la date d'échéance de chaque terme. En cas de non-reconduction de l'accord-cadre, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de notifier des commandes avant le terme de l'accord-cadre dont l'exécution se poursuivrait au-delà de la date de fin de marché. La durée d'exécution de ces bons de commande ne devra pas excéder trois mois pour les prestations de maintenance préventive.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Pour chaque lot, l'Université de Lille se réserve la possibilité de passer un ou plusieurs marchés publics sans publicité ni mise en

concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique dans les conditions prévues au CCAP de l'accord-cadre.

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : BT-113-Lot "Le nombre maximal de participants au marché ou au lot indiqué" n'est pas limité à 999

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères** : Voir dossier de consultation des entreprises

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution** : Voir dossier de consultation des entreprises

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : PLACE

**URL** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 19/10/2026 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Montage financier** : Financement sur crédits budgétaires de l'Université de Lille ; - Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; - Application de l'article L2192-10 et R2192-10 du Code de la commande publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'Université de Lille.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 999

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : DREETS HAUTS DE FRANCE

**Organisation chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Informations relatives aux délais de recours** : Les voies et délais de recours sont les suivants : - Référé précontractuel prévu aux art. L.551-1 à -12 du Code de justice administrative pouvant être exercé avant la signature du contrat. La signature du contrat ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 11 jours à compter de la notification de rejet des candidatures et offres. - Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 dudit Code pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R.551-7 dudit Code. - Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. - Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du Code de justice administrative

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Université de Lille

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : Université de Lille

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : Université de Lille

**Organisation qui traite les offres** : Université de Lille

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Université de Lille

**Numéro d'enregistrement** : 13002975400012

**Département** : Direction de la commande publique- Pôle Études, travaux et maintenance.

**Adresse postale** : 42 rue Paul Duez

**Ville :** Lille

**Code postal :** 59000

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** dcp-etm@univ-lille.fr

**Téléphone :** 0362269198

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3056319&orgAcronyme=f2h>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Numéro d'enregistrement :** 175 900 034 00026

**Adresse postale :** 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039

**Ville :** Lille

**Code postal :** 59014

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Greffe.talille@juradm.fr

**Téléphone :** 03 59 54 23 42

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** DREETS HAUTS DE FRANCE

**Numéro d'enregistrement :** 13002921800018

**Adresse postale :** Cité Marianne, 2 boulevard de Strasbourg, BP 90219

**Ville :** LILLE

**Code postal :** 59019

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** chantal.leclercq@dreets.gouv.fr

**Téléphone :** 0328164653

**Adresse internet :** <https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Le-Mediateur-des-entreprises-en-Hauts-de-France>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 14389ea6-9985-4b79-a0f9-25cc8862a27b - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 16/09/2026 à 09:45

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/09/2026